

	PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19 SAISON 2020-2021
ACTIVITE	ENCADREMENT
Type de pratique	Individuelle Collective
Référent COVID	L'Animateur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
Protocole Elève -Masque -Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) - Ses matériels/ fournitures	Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant le cours. L'élève : <ul style="list-style-type: none"> - Arrive à l'heure et attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que l'Animateur vienne ouvrir la porte d'entrée ; - Monte directement à l'étage en vérifiant que personne ne descend l'escalier ; - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA avant de s'installer en salle ; - S'installe en respectant les règles de distanciation ; - Dépose ses effets personnels sur le dossier de sa chaise - A la fin du cours, quitte rapidement la salle, descend l'escalier en vérifiant que personne ne monte ; - Utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié ; - Ne stationne pas ni dans l'escalier, ni dans le hall.
Protocole Animateur - Masque - Gel HA - Ses matériels/fournitures - Fiche de présence ARBR - Registre Mairie	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour l'Animateur et il : <ul style="list-style-type: none"> - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA au début et à la fin de chaque cours ; - Verrouille et déverrouille la porte d'entrée ; - S'assure du lavage des mains par les adhérents ; - Positionne les emplacements des élèves en respectant les règles de distanciation : 1m de chaque côté de l'adhérent et évite les face à face ; - Renseigne cours par cours le Registre d'occupation des salles et la fiche de présence des élèves ; - Aère la salle à chaque fin de cours.
Protocole Matériel - Désinfectant virucide - Papier essuie-tout	L'animateur organise avec ses élèves la désinfection des matériels et mobiliers mis à disposition des adhérents avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) en fin de cours mais aussi, la désinfection des poignées de portes et fenêtres, les interrupteurs, ainsi que la rampe d'escalier.
Protocole locaux	Salle municipale Séquoïa - entretien par la Ville d'Orvault Cf. Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020
Document de référence - Mis à disposition de l'Animateur	<ul style="list-style-type: none"> - Guide des bonnes pratiques COVID-19 – Service Public. Fr (01/09/2020). - Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020.
Date et Version du document	V1 – 14 septembre 2020
Signatures	 L'ARBR le Professeur